

Héron cendré, *Ardea cinerea*

LISTE ROUGE : NON MENACÉ

GRAUREIHER, GRAUWE REIGER, GREY HERON

Nicheur assez rare, assez localisé, en progression



Franck Renard

Répartition et effectif

Entre 2001 et 2007, des héronnières ont été trouvées sur 76 Cartes réparties dans toutes les régions de Wallonie. La population est estimée à 1.400-1.500 couples concentrés aux trois quarts dans le sillon sambro-mosan et dans les régions situées au nord de celui-ci, ainsi que dans le Condroz.

La majorité des données proviennent d'un inventaire mené en 2002 qui a identifié 41 colonies et 1.060-1.079 couples⁸⁵⁵. La différence entre ces totaux s'explique en partie par la poursuite de la progression : de nouvelles colonies sont apparues de 2003 à 2007 (parc « *Pairi Daiza* » à Cambron-Casteau, Landelies, Boussu-lez-Walcourt, Lompret, Achouffe, Lavacherie, Longvilly, Poupehan...) et des augmentations sont enregistrées (Harchies et Rixensart notamment). De plus, l'intensité des recherches se traduit par un nombre accru de découvertes de microcolonies et de nicheurs isolés : 27 % des sites comptaient 1-5 nids, lors du comptage de 2002 et 37 % sur l'ensemble des années 2001-2007. Plusieurs colonies ont cependant décliné ou fluctué après 2002, entre autres celle de Vivegnis, en Basse-Meuse.

La répartition des héronnières est assez régulière, sans concentration notable : elles sont fréquemment distantes de 10-20 km les unes des autres, exception faite de colonies-satellites proches d'un noyau principal. La plupart se trouvent à moins de 200 m d'altitude. Elles comptent souvent moins de 50 couples : ainsi, en 2002, seules sept d'entre elles étaient plus importantes, avec un maximum de 153 nids à Vivegnis.

Entre 2001 et 2007, les principales héronnières se rencontraient dans l'axe sambro-mosan et en Hainaut (Ploegsteert, Obourg, Harchies) avec un effectif maximal par colonie de 155 nids occupés en 2007 à Harchies. De manière générale, leur petite taille semble adaptée à la dispersion des étangs et à l'extension du réseau hydrographique. Cette répartition permet l'exploitation d'une grande partie des zones humides, les Hérons cendrés nichant de préférence au centre de leur territoire de chasse¹¹², quitte à peu exploiter les abords immédiats de la héronnière. La densité atteinte (8,4 couples/100 km²) est assez élevée, supérieure à celle observée en France (environ 5 couples/100 km²) mais inférieure à celle de Flandre (15-17 couples/100 km²) et surtout des Pays-Bas (30-40 couples/100 km²).

Le Héron cendré est répandu en Eurasie et en Afrique²⁰⁹. En Europe, il est seulement absent d'une partie des régions boréales et méridionales⁵⁹⁷. Ce grand prédateur a longtemps été persécuté, décimé par les hivers froids, avant d'être exposé aux intoxications par pesticides⁹⁴⁴ ; la population est sans doute tombée à un niveau minimal après le rigoureux hiver 1962-1963⁹²⁵. Le rétablissement ultérieur a presque permis de décupler les effectifs continentaux pour atteindre 210.000-290.000 couples vers l'an 2000, dont 30.000 en France⁴¹⁶, 24.000-27.500 en Allemagne (800 à 1.200 en Rhénanie¹⁵⁴⁹) et 60-70 au grand-duché de Luxembourg⁸⁸⁷. Depuis le début des années 1980, la population de l'espèce ne progresse plus mais fluctue surtout en fonction des rigueurs hivernales aux Pays-Bas (10.000-13.000 couples en 1998-2006^{1339, 1349, 1350, 887} et en Flandre (2.056-2.450 couples en 2001-2007¹⁴⁸²). À Bruxelles, une importante héronnière s'est développée dans le parc royal de Laeken (141 nids en 2001 et 129 en 2002¹⁵²⁵).

Cela étant, le recensement précis des nicheurs reste délicat car l'occupation de l'ensemble des nids n'est pas toujours vérifiée et certaines colonies, entre autres celles implantées dans les pessières et les saulaies, sont difficiles à dénombrer ou à localiser. De plus, l'échelonnement des nidifications sur presque un semestre (janvier-juillet) induit des sous-estimations. Si la pondération exacte ne peut être faite entre ces biais, les résultats globaux semblent toutefois refléter la réalité. La carte n'indique que les colonies et quelques indices de nidification probable, mais non les cas possibles car des oiseaux non-nicheurs ou des reproducteurs en quête de nourriture à plus de 10 km de la héronnière peuvent s'observer partout au printemps.

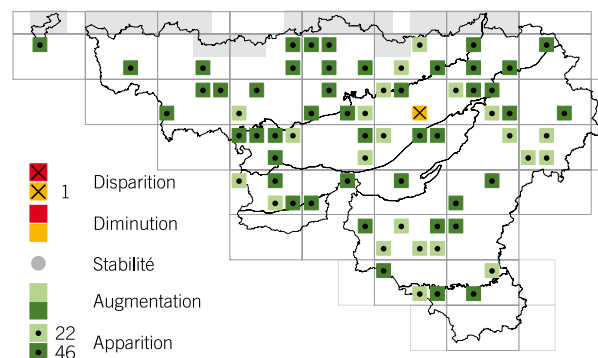
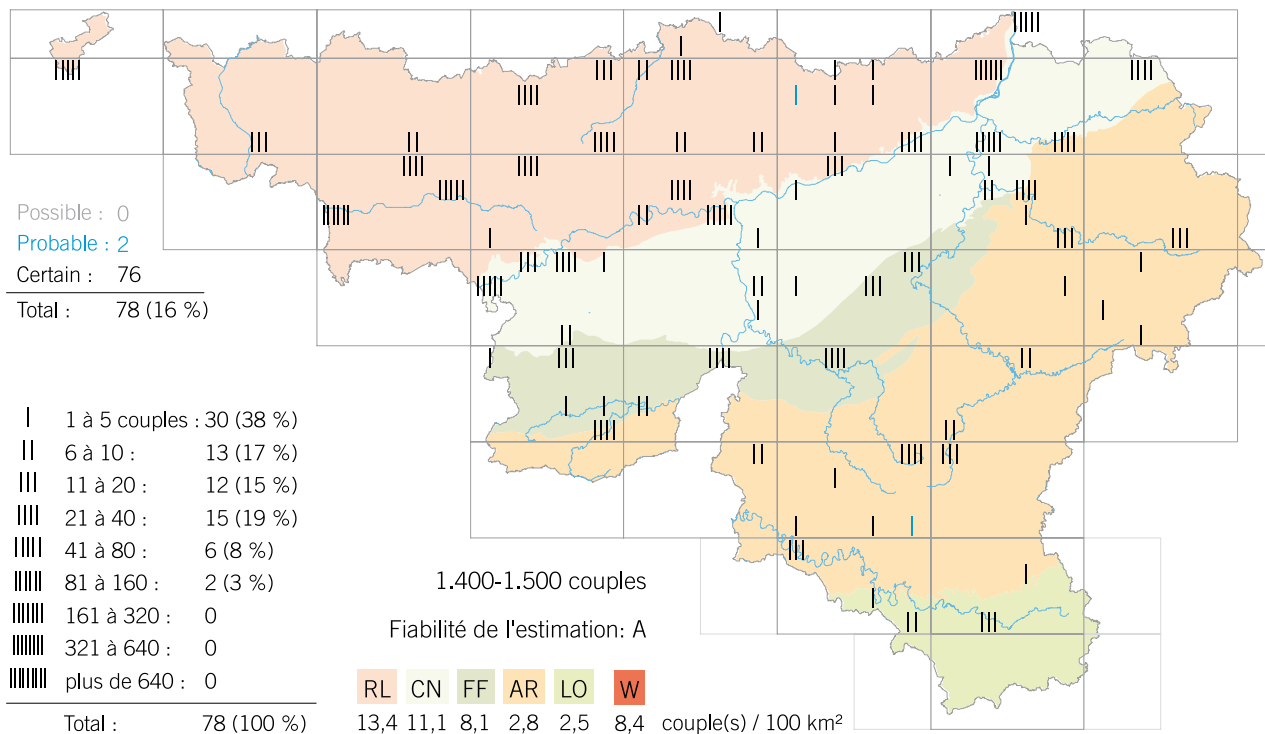
Habitat

Le Héron cendré niche le plus souvent dans des arbres élevés, en majorité des feuillus (63 %), tout en restant assez éclectique dans le choix : 18 essences ont été utilisées comme support⁸⁵⁵. La plupart des sites sont proches de l'eau mais, en raison de leur rareté, peu de bois inondés sont occupés (saulaies à Harchies et Ploegsteert, marais de Labuissière...). Dans ces boisements marécageux, les nids sont placés bien plus bas parce qu'ils sont protégés de toute prédation terrestre.

Les héronnières se trouvent dans des environnements assez boisés, campagnards ou urbains. On les rencontre sur des îles, au sein de parcs, de bosquets feuillus, de plantations de résineux, en lisières ou sur des versants boisés ; aucune n'a été trouvée au cœur de massifs forestiers. Des couples isolés ou de petites colonies peuvent choisir un arbre dominant ou quelques ares de conifères parmi les feuillus. Pendant la période-Atlas, quatre héronnières étaient aussi occupées par le Grand Cormoran (Jambes, Senefte, Obourg et Harchies) ; celle de Harchies a également attiré d'autres ardeidés (Bihoreau gris, Aigrette garzette, Héron garde-boeufs).

Évolution

Le Héron cendré a sans doute niché en Wallonie dans un lointain passé si l'on se réfère aux toponymes qui évoquent la présence de colonies (par exemple, le « bois de la Héronnerie » à Lessive). Néanmoins, il n'y a aucune mention de nidification au 19^e et au début du 20^e siècle. De 1932 à 1953, quelques couples ont niché çà et là de manière temporaire⁸⁷¹. La réapparition de nicheurs date de 1975 seulement, alors que l'effectif progressait déjà nettement en Flan-



dre, grâce à la protection légale (effective en Belgique depuis 1972) et à une série d'hivers doux ⁴⁰². De 1975 à 1980, les 2 à 4 couples de Pailhe (Condroz) ont été les seuls de Wallonie ²⁴⁸ mais la multiplication des observations en période de reproduction annonçait déjà d'autres installations. Leur découverte a été difficile en raison de la discrétion des couples pionniers.

À partir de 1981, les héronnières se sont multipliées. Elles sont apparues cette année-là en Brabant et Hainaut occidental puis, en 1982, en Famenne et en région liégeoise. Le seuil de 5 colonies a été atteint dès 1982, celui de 10 en 1990, de 20 en 1993 et de 41 en 2002. En parallèle, après une hausse lente jusqu'en 1988, la population a progressé de manière exponentielle. Ainsi, en 1996, l'effectif comptait déjà 430-468 couples répartis sur 22 colonies dispersées dans les différentes régions ³⁸⁰. Dans l'intervalle, les vagues de froid n'ont pas eu d'impact perceptible, contrairement aux observations faites en Flandre et aux Pays-Bas ^{1339, 23}. Par contre, des pertes ont été enregistrées ponctuellement lors de périodes très pluvieuses ou de fortes gelées tardives, comme en 2003. En 2003-2007, la progression du nombre de colonies s'est poursuivie mais l'effectif a peut-être augmenté de manière moins nette que précédemment (impossible à établir faute de nouveau recensement complet).

Le processus de colonisation s'inscrit dans la dynamique continentale. Il résulte aussi d'une offre sans précédent de sites de nidifi-

cation (élargissement des surfaces boisées, plantations de résineux, création de parcs, vieillissement des peuplements) et de sources d'alimentation (nombreuses créations d'étangs de toutes dimensions, empoissonnements généralisés, développement de piscicultures, effet favorable sur les cyprinidés* d'une relative eutrophisation* des eaux...). Au fil des ans, l'abondance de l'espèce a toutefois généré des conflits avec les pisciculteurs et les pêcheurs, entraînant la destruction illégale d'un nombre indéterminé, mais peut-être non négligeable, de Hérons cendrés. Quelques petites colonies ont disparu d'elles mêmes, par exemple celle de Pailhe (1975-1995) ; les destructions volontaires restent occasionnelles (Petit-Han en 2005).

Jean-Paul Jacob

SUMMARY

The Grey Heron breeds regularly since 1975 and its population has risen sharply. Colonies were found in all the regions (76 Rectangles) altogether totaling 1,400-1,500 pairs. The colonies are often of less than 50 pairs; the most important one had 155 nests in Harchies, in 2007. The small colony size seems adapted to the pond dispersal and to the river system.